LE CAMPUS DES TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

VILLE DE MARSEILLE

PROGRAMME

18 ET 19 JUIN 2024

MARSEILLE

PERMETTRE À CHACUN DE VIVRE DIGNEMENT DANS UN ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ

Voilà le cœur de notre politique pour le logement à Marseille. Depuis trois ans, nous avons fait du logement la priorité de notre action publique, et travaillé avec l'ensemble des partenaires institutionnels et privés qui agissent sur le territoire pour construire une action coordonnée, efficace, utile aux Marseillaises et aux Marseillais.

Dès 2022, nous organisions les premiers Etats-Généraux du logement à Marseille, à l'occasion desquels nous avons signé, avec l'Etat et la Métropole, une liste de 34 engagements pour l'habitat ; je suis fier d'avoir renoué ainsi le dialogue avec tous les acteurs du territoire, dans une dynamique partenariale que nous voulons augmenter et amplifier. Avec cette conviction, nous avons multiplié depuis les initiatives ambitieuses avec une feuille de route claire : agir pour un logement digne, durable, et pour tous.

Aujourd'hui, de trop nombreux Marseillais souffrent encore d'un logement insalubre, mal isolé ; les plus précaires sont les premières victimes du dérèglement climatique, contraints à vivre dans des appartements trop froids l'hiver, trop chauds l'été, dans lesquels les maladies se propagent plus rapidement qu'ailleurs. C'est un fléau qu'il nous faut combattre sans relâche et avec une grande détermination. Alors je suis fier que Marseille soit la première ville à s'engager dans la démarche des « Territoires Zéro Exclusion Energétique ».

Le choix de Marseille nous honore, nous engage et vient souligner l'engagement d'une ville et d'une équipe municipale qui agissent sans relâche pour trouver de nouvelles solutions face aux défis contemporains. L'expérimentation du quartier des Chartreux ouvre la voie à une généralisation prochaine qui nous permettra d'inventer un nouveau cadre de vie à celles et ceux qui souffrent de l'exclusion énergétique. Ce campus des territoires qui s'ouvre à Marseille est l'occasion pour nos collectivités de se retrouver, d'échanger, d'innover, avec en ligne d'horizon cette conviction commune : il est temps d'en finir avec l'habitat indigne.

Benoît Payan
Maire de Marseille

A Marseille, cette démarche expérimentale nous est apparue évidente tant la problématique de la précarité énergétique est un enjeu crucial pour notre pays et pour Marseille, parce qu'elle constitue le début d'une massification de la rénovation énergétique en ciblant les ménages les plus précaires et en organisant les forces sur un quartier et parce qu'elle est amenée à s'étendre par la suite.

Ce premier Campus des territoire est pour moi la traduction dynamique de l'engagement de nos collectivités territoriales dans cette lutte et sera l'occasion de se conforter, de se soutenir et de se motiver encore avantage dans l'échange de démarches particulières, d'expériences pour être plus forts, plus performants, plus ambitieux.

Longue vie aux Territoires Zéro Exclusion Énergétique qui demain je l'espère se généraliseront.

Sébastien Barles
Adjoint à la Transition Energétique de la Ville de Marseille

Le territoire proposé dans le cadre du projet Territoire Zéro Exclusion est le quartier des Chartreux, un noyau villageois- comme Marseille en connaît beaucoup- constitué d'un bâti ancien traditionnel, dit de « trois fenêtres » construit au XIXe siècle, de maisons individuelles, et comprenant également quelques grandes copropriétés des années 70.

Ainsi, tous les types de logements existent sur le territoire des Chartreux ; l'expérience que nous y conduirons sera riche d'enseignements pour mieux généraliser la démarche de lutte contre la précarité énergétique. La mairie de secteur jouera sa mission de proximité pour mobiliser les nombreux relais et ainsi sensibiliser, informer et inciter les propriétaires à rénover leurs biens.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs publics comme privés, associatifs et bénévoles est essentielle pour permettre la multiplication des rénovations énergétiques.

Nous sommes aujourd'hui au seuil d'une nouvelle étape au travers de ces Territoires Zéro Exclusion Énergétique ; nous devons la réussir et montrer que rénover est possible, utile, et efficace.

J'y suis d'autant plus sensible et convaincu qu'en tant que Maire de secteur, Je sais les difficultés que causent la précarité énergétique et l'explosion du coût des énergies.

Didier Jau
Maire du 3e Secteur (4e et 5e arrondissements)

UN CAMPUS DE L'INNOVATION TERRITORIALE POUR ÉRADIQUER LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

C'est dans les territoires, dans les quartiers de nos villes, dans nos villages ruraux que se gagnera la bataille contre la précarité énergétique, ce fléau social, environnemental et sanitaire qui touche plus de 12 millions de personnes en France.

Depuis un an, le programme CEE « Territoires Zéro Exclusion Énergétique » se déploie sur le territoire national avec efficacité et détermination. Les accompagnements des familles en grande précarité énergétique dans leurs travaux de rénovation performante de leur logement ont débuté. Les formations des accompagnateurs Ensembliers Solidaires ont été lancées. Les comités locaux réunissant les acteurs publics et privés du territoire ont été constitués et ont déjà élaboré leurs plans d'action. Les collectivités territoriales sélectionnées dans le cadre du programme pour leur engagement dans la lutte contre la précarité énergétique se sont fortement mobilisées.

Ce premier Campus des Territoires Zéro Exclusion Énergétique est une occasion unique d'échanger sur les innovations, les engagements, les coopérations qui se mettent en place dans nos 15 Territoires expérimentaux. D'échanger avec l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, associatifs, l'ANAH, les partenaires de notre association STOP Exclusion Énergétique, de partager de premiers résultats. Tout cela dans un esprit de coopération qui est l'une des valeurs cardinales de notre association.

Notre Campus, véritable séminaire de travail, est l'occasion de faire le point sur l'avancée du programme et son tableau de marche d'ici décembre 2026. Il est l'occasion de créer une communauté des acteurs engagés dans l'accompagnement à la rénovation performante des logements des personnes et foyers les plus en difficulté.

La lutte contre la grande précarité énergétique, contre les passoires thermiques est un long chemin mais la conviction des membres de notre association est qu'il existe des solutions à portée de main à la condition de s'y mettre tous. Nous avons l'habitude de dire au sein de notre association que chaque acteur a, par ses compétences et son engagement, un bout de la solution mais que c'est ensemble que nous parviendrons à massifier les rénovations des logements des habitants les plus vulnérables, à éradiquer la précarité énergétique d'ici 2030. Alors allons-y !

Je tiens ici à remercier très sincèrement la ville de Marseille, son maire et ses élus qui accueillent ce Campus et qui eux-mêmes portent avec conviction un Territoire Zéro Exclusion Énergétique dans le quartier des Chartreux.
À tous les participants et participantes à ce Campus, je souhaite un bon travail et de profiter de tous les échanges pour repartir plus forts, plus déterminés dans vos territoires.

Bernard Saincy
Président de STOP Exclusion Énergétique

PREMIER CAMPUS DES TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

Heureusement des millions de logements qualifiés de passoires thermiques et habités par des personnes en grande précarité de vie sont rénovés chaque année. C'est formidable et cela est rendu possible par l'engagement de territoires, de l'ANAH, d'opérateurs, d'accompagnateurs Ensembliers Solidaires qui portent l'engagement au plus près des familles. Et de plus en plus de rénovations sont ambitieuses et très performantes. Elles permettent de bien se chauffer comme de se protéger des canicules avec des coûts raisonnables et une empreinte environnementale faible.

Mais ce n'est pas à l'échelle de l'enjeu. Ce sont plus de 500 000 familles propriétaires occupants de leur maison ou appartement, passoire l'hiver et bouilloire l'été, qui sont en très grandes difficultés.

15 territoires de 5 000 à 15 000 habitants ont décidé de devenir Territoires Zéro Exclusion Énergétique partout en France selon la démarche proposée par le collectif STOP Exclusion Énergétique et financée par un programme CEE. Ces premiers territoires sélectionnés pour leur engagement sont une première étape pour expérimenter toutes les solutions connues. 100 nouveaux territoires suivront en 2027, et beaucoup plus en 2030. Ce sont plus de 3 000 familles qui seront accompagnées. Le premier Campus en juin 2024 à Marseille accueillera tous ceux qui mènent le projet.

Elus, agents des collectivités locales, coordinateurs Ensembliers Territoriaux, accompagnateurs Ensembliers Solidaires, bénévoles et acteurs de la médiation sociale, responsables associatifs, professionnels du bâtiment, entreprises, chargés de formation… viennent collaborer pendant deux jours leurs expériences concrètes interrogeant les possibles développements et partageant les solutions innovantes dans tous les domaines.

Gilles Berhault
Délégué général, fondateur de Stop Exclusion Énergétique et Directeur Général des Territoires Zéro Exclusion Energétique

PRÉSENTATION DES GROUPES DE TRAVAIL

MOBILISATION DES BÉNÉVOLES ET DES MÉDIATEURS SOCIAUX

L'édition 2022, du Baromètre du bénévolat, de France Bénévolat, montre que 11 millions de personnes, soit 36 % de la population des 15 ans et plus « donnent du temps gratuitement pour les autres ou pour contribuer à une cause », dont 11 millions dans une association. De sorte à engager des Propriétaires Occupants dans un projet d'ampleur il semble important de bénéficier d'une forme d'intermédiation et de pouvoir s'appuyer sur une relation gratuite ou la confiance est préexistante. La question de la création d'un module de formation visant à sensibiliser et « réassurer » des bénévoles déjà engagés sur des actions de proximité (distribution alimentaire, vêtement, gestion budgétaire, ou d'accompagnement...) a été travaillée. Ce même module pouvant être déployé auprès d'autres primo bénévoles souhaitant se mobiliser spécifiquement sur l'accompagnement de propriétaires occupants modestes ou très modestes.

Ce module vise à sensibiliser aux questions de précarité énergétique, de pauvreté, il permet aussi de se fixer ses propres limites d'engagement et de trouver un lieu de partage d'expériences... au cours de l'atelier bénévolat les participants sont invités à enrichir le contenu de ce module mais aussi à proposer différents modes de mobilisation sur cette activité complémentaire à leur engagement premier.

MOBILISATION DES ARTISANS ET DES PROFESSIONNELS

En France, Selon l'INSEE, en 2018, il y avait plus de 1,3 million d'artisans actifs sur le territoire français, répartis entre différents métiers et secteurs, mais 38% relève du secteur de la construction.

Parmi eux un certain nombre sont qualifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), d'autres non. Seule cette qualification permet aux ménages modestes et très modestes cibles de notre programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique de bénéficier des aides Anah.

Cependant leur nombre est en diminution car certains artisans sont réticents à obtenir cette qualification (pourtant acquise après 3 jours de formation) par crainte de ne pas être payés en travaillant avec ces clients et peuvent avoir des préjugés sur leurs approches relationnelles.
Territoires Zéro Exclusion Energétique propose un programme de sensibilisation pour les artisans, avec des méthodes pédagogiques conviviales et adaptées, disponibles en présentiel ou à distance pour une accessibilité maximale.

Les formations en présentiel seront proposées à une échelle territoriale limitée, favorisant ainsi les rencontres entre artisans, propices à des collaborations futures, que ce soit pour l'établissement de devis ou la réalisation de chantiers. L'atelier visera à enrichir le pré-projet de formation.

OUTILS NUMÉRIQUES

En quoi les outils numériques peuvent-ils faciliter et accélérer le processus de rénovation énergétique des logements : logiciel d'estimation de l'étiquette énergétique, outil d'analyse de devis, base de données, outils cartographiques etc. ?

Nous sommes un réseau d'acteurs, aux statuts variés : structures territoriales, associations, bénévoles, entreprises... Acteurs de la précarité énergétique, nous souhaitons développer des outils et pratiques adaptés à nos besoins et ceux des bénéficiaires.

Pour ce faire, nous nous sommes focalisés sur deux axes :

- L'un des premiers freins de notre action est l'identification des plus précaires. Baser notre action sur la réalité des cartes et données nous permet de dépasser les biais pour faciliter la mise en relation avec les foyers.

- Travailler en réseau peut parfois compliquer les processus en multipliant les acteurs et intermédiaires. Il nous semble important de favoriser l'interopérabilité des données numériques entre la Territoire Zéro Exclusion Energétique, les opérateurs et le reste des parties prenantes (éviter les doubles saisies, générer des documents types, uniformiser les documents et processus, etc.)

DÉFIS DE LA COPROPRIÉTÉ

L'Accompagnateur Ensemblier Solidaire guide des ménages confrontés à de grandes difficultés financières et sociales, les empêchant de concevoir un projet de rénovation performante et donc d'amélioration thermique de leur logement de manière autonome.

En zone urbaine, un ensemblier solidaire ne peut pas soutenir uniquement des propriétaires de maisons individuelles.

Le sujet de l'accompagnement des ménages vivant en copropriétés devient rapidement central, amenant des questions sur la relation avec le syndic, l'AMO copro, le suivi pour les aides individuelles...

- Quel est donc ce nouveau métier d'Ensemblier Solidaire en copropriété ?
- Comment engager la copropriété dans une dynamique de travaux ?
- Comment sensibiliser syndicats et résidents ? Est-ce le rôle de l'ensemblier solidaire ou y a-t-il des partenariats à créer ?
- Quelle articulation envisager entre l'ensemblier solidaire et l'AMO copro ?
- Dans les cas où la rénovation globale d'un immeuble en copropriété n'est pas réalisable, que proposer aux propriétaires occupants en précarité énergétique ?

FINANCEMENTS

Lorsque nous abordons le sujet de la rénovation énergétique d'ampleur, l'un des principaux obstacles réside dans le financement.
Comment pouvons-nous réduire la part du reste à charge des ménages modestes et très modestes, sans quoi les travaux ne peuvent tout simplement pas être entrepris ?

Quels sont les dispositifs publics, les fondations ou acteurs privés déjà engagés sur ce front ? Existe-t-il des initiatives innovantes, même à une échelle expérimentale ?

Par ailleurs, lorsque les propriétaires les plus fragiles ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour verser un acompte initial lors de la signature du devis, la question du préfinancement se pose. L'Ensemblier Solidaire a ici un véritable rôle à jouer sur l'accompagnement du ménage dans ses démarches auprès des banques, sociétés de tiers financement, voire même de mise en place d'une caisse d'avance.

Que ce soit pour le financement de la part du reste à charge ou pour le préfinancement, des solutions existent, même si elles ne sont pas toujours à l'échelle de l'enjeu.

SANTÉ, CLIMAT ET IMPACT

« Nous passons près de 85 % de notre temps à l'intérieur, la qualité d'air intérieur est essentielle pour notre santé et bien-être » rapporte Etienne Crépon, président du CSTB lors de l'inauguration de l'Observatoire de la Qualité des Environnements Intérieurs, le 16 mai 2024.

La mobilisation des Accompagnateurs Ensembliers Solidaires, des bénévoles mais également des élus est nécessaire pour appréhender au mieux les problématiques santé auprès des foyers précaires : polluants chimiques/ physiques/ biologiques présents dans les environnements intérieurs, pathologies engendrées, contacts-clés médicaux capables de réaliser un état des lieux et émettre des recommandations...

Au cours de l'atelier « Santé, climat et impact », les participants sont invités à enrichir le contenu de ce module : thématiques santé sélectionnées (qualité de l'air, inconfort thermique, santé physique/ mentale), à réfléchir aux modalités logistiques du module, et à transmettre les initiatives santé terrain en place au sein de leur territoire.

ECOSYSTÈME ET COMPLÉMENTARITÉ DES DISPOSITIFS

Que ce soit par l'approche ciblée ou diffuse, le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique s'inscrit dans un écosystème dense de dispositifs de lutte contre la précarité énergétique, parfois nationaux et parfois locaux. Comment s'assurer que le programme s'intègre harmonieusement dans ce contexte ?

Sur la phase initiale d'identification, nous nous concentrerons d'abord sur le SLIME et les Espaces Conseils France Renov pour comprendre comment le relais s'opère entre la préqualification des ménages et l'accompagnement par le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique. Ensuite, nous présenterons nos réflexions sur l'articulation entre le dispositif Mon Accompagnateur Renov et le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique. Enfin, nous donnerons des exemples concrets de l'articulation entre les opérations programmées de l'ANAH (OPAH, PIG...) et le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique sur différents territoires. Au cours de cet atelier, et au-delà, nous sommes ouverts à toute contribution visant à optimiser cette complémentarité et à imaginer une articulation avec de nouveaux dispositifs.

MOBILISATION DES ÉLUS

Les élu(e)s locaux ont un rôle majeur pour la réussite du programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique et plus largement pour l'éradication de la précarité énergétique dans leur territoire.

Parmi les 15 projets pilotes ils ont mobilisé leurs assemblées délibératives et leurs écosystèmes tout en assurant un engagement transpartisan et durable de leurs collectivités. Certains nous ont sollicité pour une réflexion sur la mise en place d'une formation-sensibilisation qui leur permette d'avoir des bases communes pour davantage mobiliser leurs pairs, leurs agents ainsi qu'un déploiement éventuel sur d'autres territoires. Cette formation leur permettrait de mieux partager les enjeux liés à ce programme.

Au cours de cet atelier nous vous proposerons d'amender, enrichir la version « 0 » du « parcours de formation élu » que nous envisageons lancer officiellement lors du prochain salon des maires des 19-21 novembre prochains à Paris.

MARDI
18 JUIN 2024

Hôtel de Ville de Marseille, Espace Bargemon

14h30 - 16h45

Visite du Territoire Zéro Exclusion Énergétique de Marseille : Quartier des Chartreux

14h45 et 15h

Visite à pied du Territoire Zéro Exclusion Énergétique de Marseille : Quartier des Chartreux

14h30 - 16h30

Atelier Fresque de la précarité énergétique
Session 1

16h00 - 17h30

Atelier Fresque de la précarité énergétique
Session 2

17h30

- Accueil de la Ville de Marseille
- Présentation des territoires

18h30

- Exposition « Cartes et Territoires Zéro Exclusion Énergétique »
- Apéro des Solutions

20h00

Espace Bailli de Suffren

Cocktail dînatoire offert par la Ville de Marseille

LE CAMPUS DES TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE | STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

VILLE DE MARSEILLE

MERCREDI
19 JUIN 2024

Hôtel de Ville de Marseille, Espace Bargemon

08h00

Un café avec Jean Viard, Sociologue

09h00

Accueil de Stop Exclusion Énergétique

09h30 - 10h45

- **Ateliers thématiques - Session 1**

11h15 - 12h30

- **Ateliers thématiques - Session 2**

Thématiques des groupes de travail :

- Financement
- Mobilisation des bénévoles et des médiateurs sociaux
- Mobilisation des élus
- Mobilisation des artisans et des professionnels
- Santé, climat et impact
- Outils numériques
- Défis de la copropriété
- Ecosystème et complémentarité des dispositifs

12h30

Espace Bailli de Suffren

Déjeuner offert par la Ville de Marseille

14h00

Espace Bargemon

Table ronde «Regards croisés des Territoires» avec Marseille, Grand Paris Grand Est, Lyon, Strasbourg, La Mayenne, Besançon, l'ANAH

15h15

- Signature de la « Déclaration de Marseille »
- Photo
- Restitution des groupes de travail

17h30

Verre de clôture offert par la Ville de Marseille

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

© Stop Exclusion Energétique - Marseille - Imprimerie municipale de Marseille - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement